

DEMANDE DE RÉSERVATION
Logement, sis 4 rue Bouquerie à Avignon

RÈGLEMENT INTERIEUR DU LOGEMENT ESAA :

Le logement désigné est situé au 4 rue Bouquerie (3^e étage) à AVIGNON (84000) :

Description du logement : appartement d'environ 45 m² comportant - une entrée - une pièce principale avec « coin cuisine » avec évier et équipements électro-ménager décrit ci-dessous, une chambre – une salle de bain avec WC – plusieurs placards. L'appartement bénéficie des éléments d'électro-ménager, propriété de la Fondation, suivantes : plaque de cuisson, réfrigérateur, micro-ondes. L'ESAA s'engage à garnir le logement du mobilier nécessaire à l'accueil temporaire des occupants.

Ce logement est destiné **UNIQUEMENT** à l'hébergement temporaire pour professionnels intervenants extérieurs, dans la dispense des cours inscrits à l'ESAA.

Dans ce cadre, vous :

- Vous vous interdirez tout acte pouvant nuire à la sécurité des personnes et des biens.
- Vous userez paisiblement de la chose occupée, avec le souci de respecter la tranquillité et le repos du voisinage. Aucune fête collective ne peut être organisée au sein du logement.
- Vous n'utiliserez pas d'appareils dangereux, vous ne détiendrez pas de produits explosifs ou inflammables, autres que ceux d'un usage domestique courant, autorisés par les règlements de sécurité.
- Vous êtes responsable des clés du logement. En cas de perte, vous paierez les frais induits par leur changement ou leur renouvellement.
- Vous êtes redevable pour la période d'hébergement d'une somme de 100€ correspondants aux frais d'entretien. Vous ne devez pas héberger de personnes sans qu'il se soit déclaré auprès de l'administration de l'ESAA. Les 100€ sont à régler par personne hébergée. Le logement est disponible du lundi au vendredi sauf demande particulière.

La signature de la demande implique le respect du règlement intérieur ci-dessus.

DEMANDE D'HÉBERGEMENT :

NOM/PRÉNOM :

ADRESSE POSTALE :

TÉL :

MAIL :

PÉRIODE D'HÉBERGEMENT SOUHAITÉE :

SIGNATURE DU DEMANDEUR :

ACCORD DU DIRECTEUR ET SIGNATURE :